MALAUZAT

Membre de Riom-Communauté

Bulletin municipal - Janvier 2011

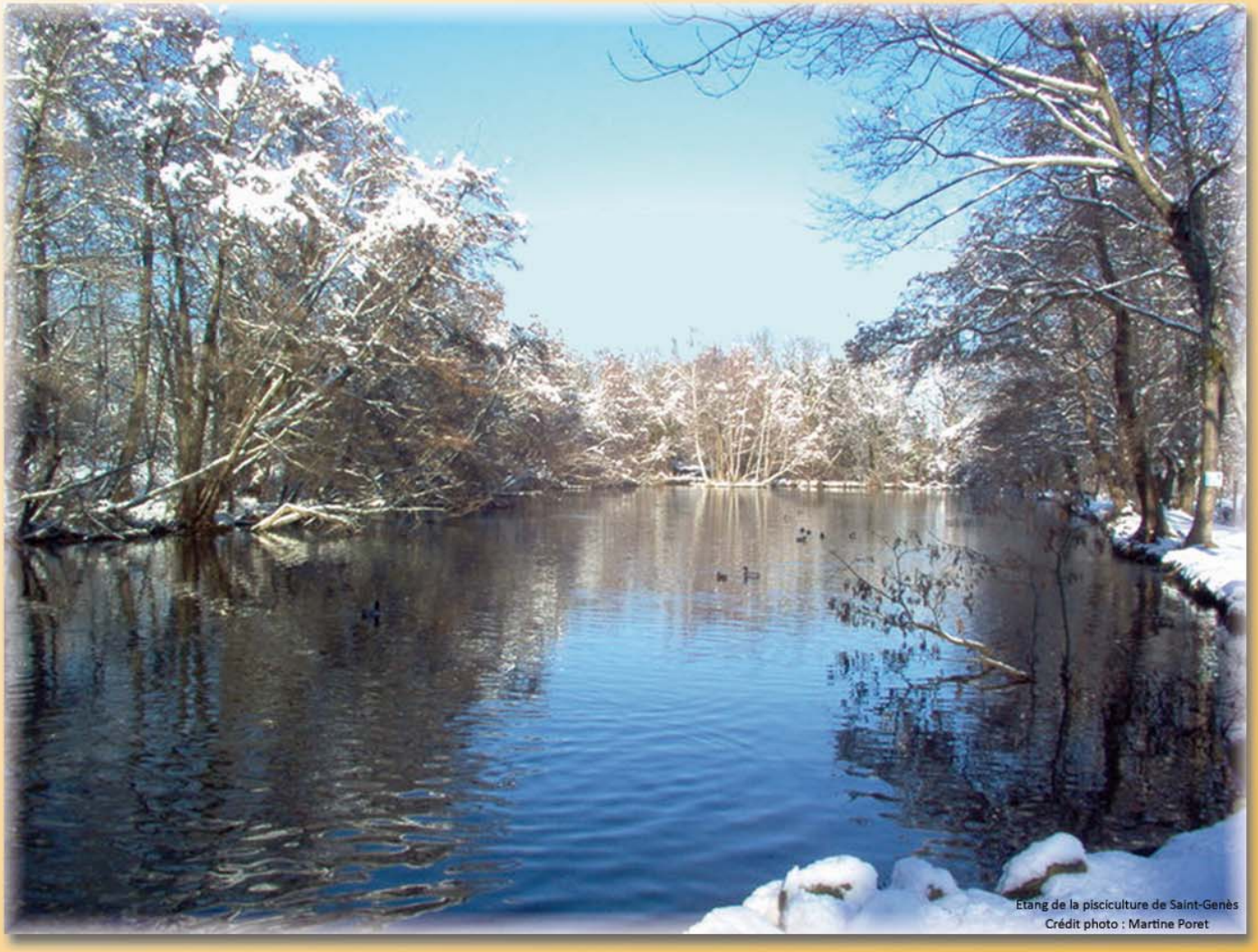

Etang de la pisciculture de Saint-Genès
Crédit photo : Martine Poret

Malauzat
Saint-Genès l'Enfant
Les Moulins Blancs

Mascaron visible sur l'un des côtés du lavoir communal restauré au bourg de Malauzat

Mairie de Malauzat
1 rue de la Mairie
63200 MALAUZAT
Tél. 04 73 79 20 06
ou 09 75 88 26 39
Fax 04 73 87 91 94
Courriel : mairie.malauzat@wanadoo.fr
Internet : http://pagesperso-orange.fr/mairie.malauzat

Ouverture du secrétariat au public
mardi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
mercredi
de 14h à 17h
jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h

Mairie annexe de Saint-Genès l'Enfant
Ouverture du secrétariat au public
mardi
de 17h à 18h
ATTENTION en 2011 !
Suppression de la permanence du jeudi !

Permanence des élus
Le maire, sur rendez-vous,
- Malauzat, tous les vendredis de 15h à 19h
- Saint-Genès l'Enfant, le 1er samedi du mois de 8h à 10h
- Malauzat le 3ème samedi du mois de 8h à 10h

Le premier adjoint, sur rendez-vous.

C.C.A.S. : prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie

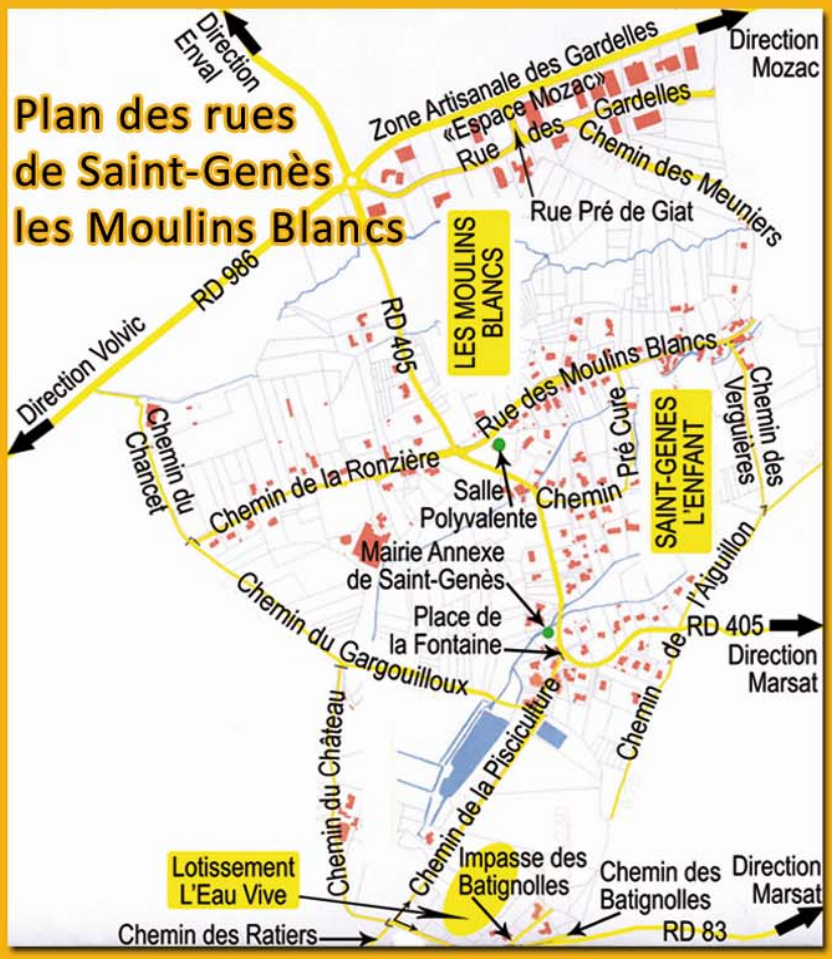

Cantine-Garderie
Centre de Loisirs
Tél. 06 47 60 67 30

Numéros d'urgence
SAMU : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
EDF dépannage : 0 810 333 063
GDF dépannage : 0 810 433 063
Service des Eaux et Assainissement :
- SEMERAP : 04 73 15 38 38
pour l'Assainissement des Moulins Blancs et du Chemin de la Ronzière :
- Lyonnaise des Eaux : 0 810 843 843

Riom-Communauté
Siège administratif
5 Mail Jost Pasquier
BP 80045
63201 Riom cedex
Tél. 04 73 67 11 00
Fax 04 73 67 11 01
contact@riom-communaute.fr

Ecole primaire de Malauzat
Tél. 04 73 87 60 80
Tél. 09 75 88 28 77
Courriel : ecole.malauzat.63@ac-clermont.fr

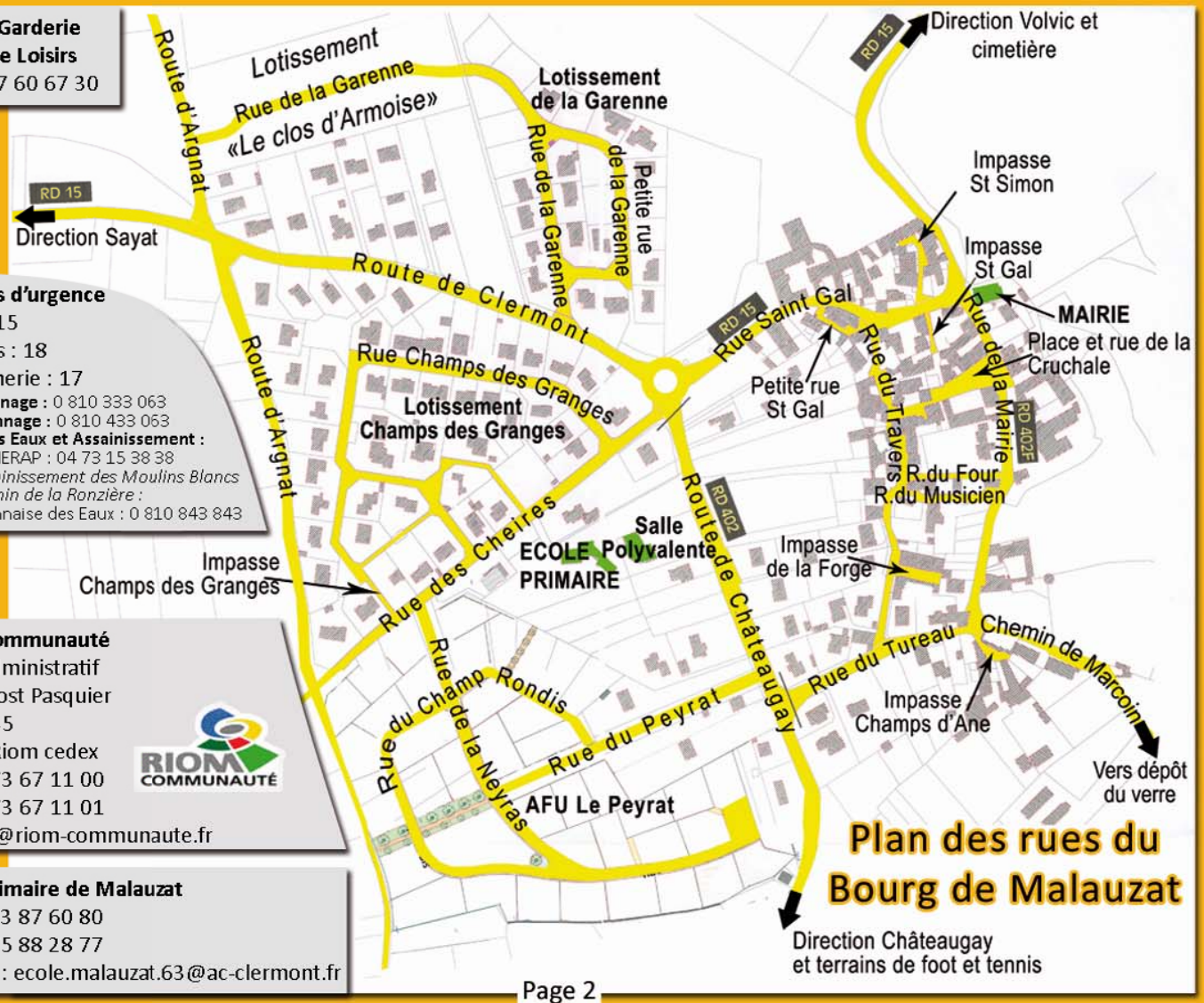

Bulletin municipal annuel – Janvier 2011

MALAUZAT

Saint-Genès l'Enfant - Les Moulins Blancs

SOMMAIRE

- 1ère de couverture
  - Etang de la pisciculture de Saint-Genès
- 2ème de couverture
  - Coordonnées mairie, cantine, CLSH, école
  - Horaires ouverture secrétariat mairie
  - Numéros d'urgence, Plans des rues
- Edito du maire ..... Page 3

Informations communales

- Réalisations en 2010..... Page 4
- Travaux programmés en 2011..... Page 5
- Autre projet en cours
- Comparatif des taux des 3 taxes
- Ecole primaire..... Page 6
- Cantine scolaire
- Noté au fil des séances du CM ..... Page 7
- Infos d'ordre général ..... Page 8
  - A propos de nos adresses postales
  - A propos de l'éclairage public
  - Accueil secrétariat de mairie
  - Bilan site Internet de la commune
- Tarifs publics votés par le CM
- Les finances communales..... Page 9
  - Le Compte Administratif 2009
  - Etat de la dette communale
- Expo 2010 « Les talents de nos villages »..... Page 10
- Images des associations ..... Page 11
  - Sociétés de chasse, de pétanque
  - ESV foot, Compagnons de Marcoin
- Images d'évènements en 2010 ..... Page 12
  - Classe découverte, Téléthon de l'AFM
  - Changement directrice école
  - Vœux du maire

Informations communautaires

- Transport - Economie ..... Page 13
- Habitat - Culture - Sport ..... Page 14

Informations générales

- Lutter contre la cybercriminalité..... Page 15
- Passage à la TV tout numérique
- Message de l'ADIL 63
- J'ai 16 ans, je me suis fait recenser
- Nouvelle carte d'électeur en 2012
- Renseignements utiles
- Protéger votre compteur d'eau
- PC et autres autorisations d'urbanisme

Environnement

- Déchets ménagers, nouveau service..... Page 16
- Collecte des déchets - Bilan 2009

La parole aux Associations

- Association des Moulins ..... Page 17
- Club de gymnastique « Dynamic »
- Société de chasse
- ESV Club de football
- Club Pyramide
- Association « Scrappons à St Genès »
- Société de pétanque..... Page 18
- APE Parents d'élèves
- Les Compagnons de Marcoin
- 3ème de couverture..... Page 19
  - Echos des quartiers, Fête des Voisins
  - Activités 2010 du CCAS
  - Commémorations et cérémonies 2010
- 4ème de couverture..... Page 20
  - SBA - Calendrier des collectes 2011

L'édito du maire

Chers administrés,

L'année 2010 s'achève sur un Noël blanc, les Noëls d'antan selon nos anciens, les Noëls traditionnels, ceux que nous aimons.
Et pourtant des changements profonds sont en cours : la réforme des retraites, et, plus particulièrement au niveau des communes et communautés de communes, la réforme des collectivités locales ; elles impacterons fortement les années à venir. Le redressement économique est lent au plan national, se manifestant sur notre territoire par une reprise timide des constructions.
Au niveau du Grand Clermont, le SCoT (schéma de cohérence territoriale) devait être approuvé à l'automne dernier mais un avis défavorable des services de l'Etat a mis en lumière un élément important : l'utilisation économe de l'espace. Le nouvel objectif, approbation à l'automne 2011, se traduira, entre autres, par une régulation des constructions dans chaque commune et ce, en favorisant les centres urbains. La maîtrise du foncier a aussi un impact sur l'économie : les futures zones d'activités doivent être économes d'espaces. Le PLU (plan local d'urbanisme) de chaque commune devra intégrer ces orientations pour préserver notre environnement.

Alors pour 2011,

En 2010 nous avons passé le cap des 1 000 habitants : 1 051 selon les dernières indications de l'INSEE. 1 051 habitants c'est 35 à 46 enfants fréquentant la cantine scolaire ; 1 051 habitants c'est plus d'administratif : état-civil, urbanisme, comptabilité… ce qui entraine une évolution du tableau des effectifs.
La limitation des ressources nous amène à :

- envisager plus de travaux en régie,
- maintenir l'augmentation raisonnable mais nécessaire, des impôts locaux telle que prévue en début de mandat,
- mettre en place, avec Riom-Communauté, une politique concertée d'imposition sur le territoire rendue nécessaire par la réforme fiscale des collectivités locales, mais aussi :
  - augmenter la mutualisation des services de chaque collectivité,
  - mener une réflexion approfondie sur la gestion de notre territoire communautaire.

Vous trouverez en pages intérieures les travaux que nous envisageons en 2011.

Je vous souhaite au nom du Conseil Municipal une bonne année : santé, bonheur et réussite.

Votre Maire
Jean Paul AYRAL
Vice-président de Riom-Communauté

Comme chaque année, mardi 18 janvier 2011 à 19 h, salle polyvalente de Malauzat, les nouveaux habitants de la commune sont conviés à la cérémonie des vœux du nouvel an. Monsieur le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux leur souhaiteront la bienvenue et leur présenteront les employés communaux, enseignants et représentants des associations de la commune.
Vous êtes nouvel habitant et vous souhaitez participer, alors signalez-vous en mairie.

Responsable de publication : Jean-Paul AYRAL
Rédaction, mise en page : Roger TRIOUX
Imprimé à 450 exemplaires par : L'imprimeur.com Tél.04 73 38 82 95
Pages imprimées sur papier satiné 135 gr certifié conforme à une gestion durable des forêts
Remerciements à tous ceux qui ont bien voulu nous communiquer photos et documents

Informations communales

Les réalisations en 2010

Chemins communaux

Goudronnage par la société SCREG :
- à Saint-Genès l'Enfant de la voie communale n° 17 dite « Chemin des Verguières » *(photo de gauche)*, 50 mètres après le carrefour avec la Rue des Moulins Blancs jusqu'au carrefour avec le Chemin de l'Aiguillon.
- au bourg de Malauzat, de la voie communale n° 39 dite « Chemin de Marcoin » *(photo de droite ci-contre)*, du "Point propre" à la limite de la parcelle communale des peupliers (Chemin dit des Patureaux), et, une partie du chemin n° 30, route de Châteaugay.

Bâtiments

- Réfection des toitures de l'ex-local technique *(photo de gauche ci-dessus)* et de la grange *(photo du milieu)*. Coût 35 199 euros TTC. Opération subventionnée à hauteur de 30 % du montant HT par le Conseil Général.
- Aménagement par nos employés d'un local d'archives dans le sous-sol de la mairie *(photo de droite)* et remplacement des menuiseries sur la façade Nord (celui-ci sera fait courant janvier 2011) pour un montant de 6 408 euros TTC.

- Ecole : réfection peinture des sanitaires et salle de repos, réalisation d'un trottoir dans la cour de l'école *(voir article et photos en page 6)*.
- Cantine : peinture des locaux.
- Lavoir communal situé derrière la mairie : restauration en cours *(photo ci-contre à gauche)* par les employés communaux.

Matériel et mobilier

- Armoires, évier pour la cantine *(voir article et photos en page 6)*.
- Distributeur d'engrais *(photo de droite)* et outillages divers pour la voirie et les espaces verts.

Réseaux

- Extension du réseau d'assainissement route d'Enval à Saint-Genès l'Enfant. Coût : 22 992 euros TTC.

Travaux sous maîtrise d'ouvrage de Riom-Communauté

- Zone d'activités « Espace Mozac »
  - 3ème tranche de la requalification de la zone *(Voir page 13, Informations communautaires, rubrique « Economie »)*.
  - Extension de la zone d'activités sur Malauzat.

Nota : Riom-Communauté souhaitait étendre la zone d'activités sur la commune de Malauzat ; une zone AUi étant prévue à cet effet au PLU de la commune. Elle a demandé à la commune de prévoir l'ouverture de la zone à l'urbanisation. Il était aussi judicieux, de rendre également urbanisable une bande de terrain (environ 3 500 m²) classée en zone N, comprise entre la zone AUi et la zone inondable notée au PPRI. Pour se faire, cela nécessitait une révision simplifiée du PLU. Ce qui fut acté en novembre 2010 à l'issue de l'enquête publique. Le chemin communal n° 12 traversant cette zone, de la rue des Gardelles à la limite de la commune, le Conseil municipal l'avait déclaré d'intérêt communautaire en séance du 27/02/2009.

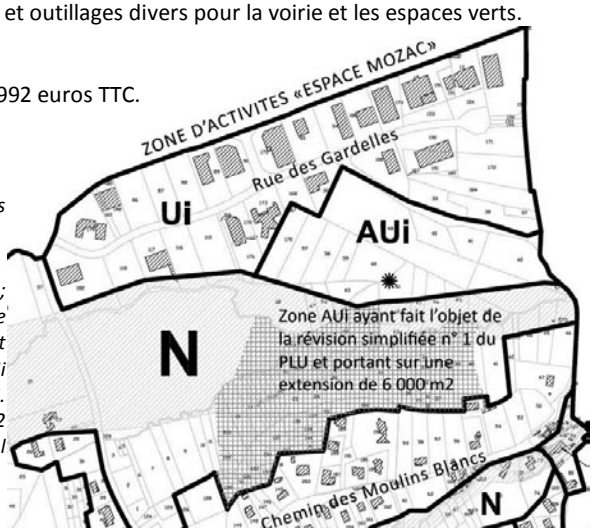

Informations communales

Les travaux programmés en 2011

Réseaux

- Extension du réseau d'assainissement du Chemin de la Pisciculture. Coût 21 800 euros TTC.

Bâtiments

- Rénovation des vestiaires du stade *(photo de gauche)*.
- Remplacement de la toiture du bâtiment de l'école *(photo du centre)*.
- Amélioration acoustique de la salle polyvalente de Malauzat *(photo de droite)*.

Voirie

- Aménagement de la Place de la Fontaine à Saint-Genès l'Enfant

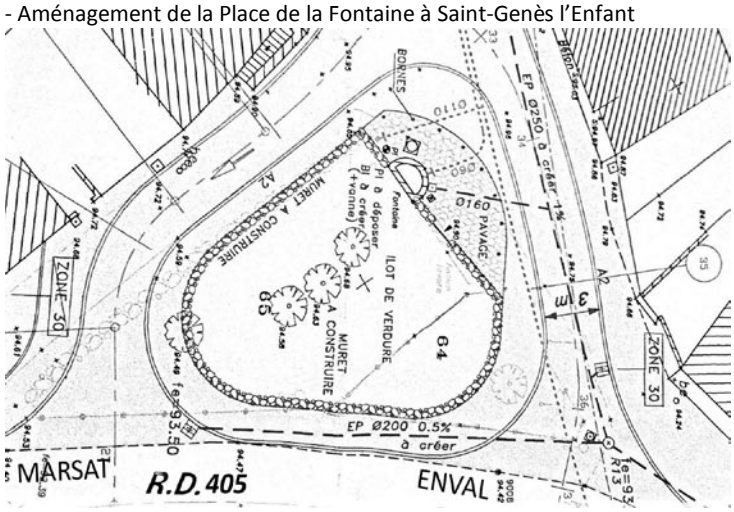

Dans la continuité des travaux du Chemin de la Pisciculture commencés le 14 janvier 2008, les travaux vont enfin se poursuivre en 2011, Place de la Fontaine. En effet, en 2010, le Tribunal de Grande Instance de Riom a ordonné la licitation de la parcelle AN84 située à Saint-Genès. L'acquisition de celle-ci par la commune était nécessaire pour le réaménagement de la Place de la Fontaine. La mise à prix de 25 000 euros avait été acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 7 juin. Toujours dans le cadre de ce projet, la Commune devait aussi acquérir les parcelles AN 64 de 53 m2 et AN 65 de 149 m2. Celles-ci avaient été évaluées par le Service des Domaines respectivement à 2 850 Euros et 8 200 Euros. En foi de quoi, le Conseil municipal lors de la séance du 27 août avait autorisé le maire à signer tous les documents pour l'acquisition de la parcelle AN 65 en échange de la grange existante sise sur la parcelle AN 84 et le versement d'une soulte par la commune de 1 200 Euros au propriétaire, ainsi qu'à mener les négociations pour l'acquisition de la parcelle AN 64.
Aujourd'hui, le projet est en bonne voie.

Matériel et mobilier

- Remplacement de matériel informatique et logiciel pour le secrétariat de mairie.
- Achat de matériel pour le service voirie et espaces verts (lame de déneigement, etc.).
- Mobilier cantine : lave-vaisselle et armoire à refroidissement ventilé.

Autre projet en cours

Le besoin en stationnement et l'amélioration des conditions de sécurité routière autour de la mairie est toujours d'actualité même si la diminution du flux dans la traversée du bourg a contribué de façon significative à en diminuer les risques après la mise en service de la déviation sud.
Une aire de stationnement près de la mairie était envisagée au même niveau que la RD 15. Le lancement du projet était lié à l'acquisition du foncier. C'est chose faite depuis 2009 par l'intermédiaire de l'EPF-SMAF. Au 1er trimestre 2010, la Commune a eu l'opportunité de lancer le projet. En effet, une entreprise de TP recherchait un espace à remblayer, pouvant contenir un volume important de matériaux marneux. Sa proposition convenait sur les plans technique et financier. La 1ère phase du projet qui a démarré en mai, concernait le remblaiement proprement dit : étude technique, débroussaillage, drainage, décapage des terres végétales, remblaiement et compactage des matériaux marneux, etc.
Une 2ème phase portera ultérieurement sur l'aménagement du stationnement et du cheminement piétonnier, plantations et mobilier urbain, etc.

Comparatif des 3 taxes communales au sein de Riom-Communauté

Les 3 taxes communales - Données 2009		Taxe Habitation				Foncier bâti				Foncier non bâti			
				Produit perçu par la commune				Produit perçu par la commune				Produit perçu par la commune	
COMMUNES de RIOM-COMMUNAUTE	Population (Nb hab. en 2008)	Base fiscale nette	Taux	Base x Taux	Equivalence euro/hab.	Base fiscale nette	Taux	Base x Taux	Equivalence euro/hab.	Base fiscale nette	Taux	Base x Taux	Equivalence euro/hab.
CELLULE	973	794 548	9,90	78 658	81	595 953	14,51	86 468	89	36 143	79,98	28 928	30
ENVAL	1 444	1 401 468	9,28	130 050	90	1 514 336	9,31	140 995	98	8 435	76,68	6 510	5
LA MOUTADE	474	347 172	12,37	42 950	91	208 538	21,62	45 078	95	20 154	100,74	20 282	43
LE CHEIX	610	586 766	9,88	57 971	95	412 602	18,38	75 837	124	20 017	95,72	19 185	31
MALAUZAT	**1 021**	**1 162 376**	**6,39**	**74 273**	**73**	**840 879**	**11,92**	**100 231**	**98**	**14 925**	**54,95**	**8 234**	**8**
MARSAT	1 203	1 707 882	14,29	244 062	203	995 025	16,59	165 080	137	16 759	81,93	13 735	11
MENETROL	1 561	1 623 724	12,38	201 018	129	2 361 713	14,60	344 820	221	39 612	85,33	33 845	22
MOZAC	3 565	4 123 986	14,70	606 224	170	3 478 683	20,50	713 130	200	18 412	86,70	15 983	4
PESSAT-VILLENEUVE	495	457 859	8,97	41 070	83	478 689	10,94	52 362	106	28 089	53,08	14 932	30
RIOM	17 841	18 979 521	16,72	3 173 360	178	22 878 717	26,03	5 955 250	334	164 389	84,20	138 500	8
SAINT-BONNET-PRES-RIOM	1 873	1 888 787	13,44	253 864	136	1 283 774	15,08	193 598	103	27 602	85,02	23 501	13

Source données fiscales : "impots.gouv.fr" - Documentation - Statistiques - Impôts locaux - Echelon communal
Source compte population : INSEE - Populations légales millésimées 2008 entrant en vigueur le 1er janvier 2011 (Populations municipales)

Informations communales

Ecole primaire de Malauzat

Retour sur la classe découverte à Montboissier

Dans le cadre de son projet d'école débuté en 2007, l'école primaire avait mis en place une classe découverte au centre de Montboissier dans le Livradois-Forez. Cette sortie scolaire s'est déroulée du 22 au 26 mars 2010 et a concerné tous les enfants de la petite section au CM2 soit 67 élèves.
Les sujets traités étaient axés sur l'environnement et le patrimoine local : découverte des milieux naturels de la forêt et de la rivière, leur protection et les énergies renouvelables. Les enfants ont pu profiter pleinement de toutes les activités proposées par les intervenants du centre. Ainsi, ils ont pu réaliser des œuvres plastiques, faire des jeux d'orientation, visiter une jasserie de moyenne montagne, se promener dans la forêt tout en découvrant sa richesse…
Les enfants ont également apprécié les soirées qui leur ont été proposées : contes, jeux, danses traditionnelles.
C'est ainsi que petits et grands sont revenus enchantés de cette classe découverte et enrichis de cette semaine vécue ensemble.

Rentrée scolaire 2010-2011, le mot de la Directrice

La rentrée des classes s'est effectuée le jeudi 2 septembre au matin. Malgré quelques pleurs chez certains petits, les enfants ont tous eu le plaisir de se retrouver pour cette nouvelle rentrée. Les quelques petits nouveaux ont très vite pris leur marque au sein de leur nouvelle école.
Celle-ci est composée de 3 classes qui accueillent 70 élèves : 29 en PS/MS/GS, 23 en GS/CP/CE et 18 en CE2/CM1/CM2.
Cette année, l'équipe enseignante travaillera autour du thème « le patrimoine historique » ; d'autres projets et sorties seront organisées tout au long de l'année scolaire.

Père Noël est passé pour les enfants de l'école !

Mardi 14 décembre 2010, l'équipe enseignante et l'Association des Parents d'Elèves avaient convié les familles des enfants de l'école à un spectacle de Noël dans la salle polyvalente de Malauzat.
Au programme, tours de magicien par un des parents d'élèves puis chants par les enfants. Toujours un moment d'émotion pour les enfants, l'arrivée de Père Noël avec sa grande hotte, venu pour distribuer des cadeaux.

La cour de l'école s'est refait une beauté !

Mettant à profit les vacances scolaires de Toussaint, la municipalité conformément à la délibération du Conseil du 1er octobre, a fait réaliser par la société SCREG un trottoir goudronné de près de 1,5 m de large tout le long du mur de la façade arrière de l'école, dans la cour intérieure.
Gageons que nos enfants sauront garder les pieds au sec lors des récréations en périodes de mauvais temps !

Cantine scolaire

La cantine met les petits plats dans les grands !

Lors de sa séance du 7 juin 2010, le Conseil avait approuvé le remplacement d'une partie du mobilier de la cantine devenu vétuste et hors norme.
Une société auvergnate, spécialiste en cuisines professionnelles, avait été retenue pour la fourniture d'un évier et de deux placards en inox, pour un montant de 3 805 euros TTC.
Mettant à profit la période des vacances scolaires d'été, nos employés municipaux ont restauré et repeint les murs du local cuisine de la cantine ainsi que ceux du hall d'accueil et installé les nouveaux matériels dans la cuisine de la cantine.
A la rentrée scolaire, les enfants qui déjeunent à la cantine, parfois jusqu'à plus de 50 couverts, ont trouvé des locaux flambant neufs où comme à l'habitude notre cantinière leur prépare de succulents repas, n'en doutons pas !

Informations communales

Noté au fil des séances du Conseil municipal en 2010

Séance du 5 février

- Après mise à jour du tableau des effectifs, le nombre d'employés est de 9.
- Approbation du remplacement d'une pompe de la station de relevage située sur le réseau d'assainissement route d'Enval pour un coût de 2 818 euros TTC.
- Approbation de la modification des statuts de Riom-Co pour prise de compétence partielle pour la petite enfance. Compétence devant permettre l'étude, la création et la mise en place d'un Relais d'Assistantes Maternelles.
- Accord de principe pour le lancement d'un projet en 2 phases concernant une plateforme de stationnement pour véhicules près de la mairie. Première phase : remblaiement proprement dit ; opportunité d'une entreprise de travaux publics recherchant un espace à remblayer et pouvant contenir un volume important de matériaux marneux. Seconde phase : aménagement des espaces de stationnement, point de vue, cheminement piétonnier, plantations et mobilier urbain, etc.
- Porté à connaissance des conseillers, le lancement par Riom-Communauté de la démarche de PADDT (Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire) appelée Projet de Territoire.

Séance du 26 mars

- Approbation des Comptes Administratif et de Gestion 2009 du budget communal. (Voir graphiques en page 9).
- Approbation des CA et de Gestion 2009 du budget Eau et Assainissement.
  - o Exploitation : 60 538 euros en dépenses et 60 069 euros en recettes soit un excédent de 4 641 euros.
  - o Investissement : 14 916 euros en dépenses et 22 567 euros en recettes soit un excédent de 19 216 euros.
- Taux des trois taxes communales. En fonctionnement, notamment avec le recrutement d'une employée à temps partiel pour renforcer l'encadrement des enfants à la cantine et au centre de loisirs, les dépenses progressent plus que les recettes. Afin de maintenir le cap fixé en 2008 pour un autofinancement plus élevé, le Conseil vote une hausse de 4 % des taux.
- Budget communal 2010.
  - o Section de fonctionnement, budget équilibré à 549 594 euros. Tout comme l'an passé, le Conseil note la hausse des coûts liés aux achats d'énergie, des charges liées au personnel et de la participation financière de la commune pour les élèves du primaire aux écoles de Riom, Mozac et Marsat.
  - o Section d'investissement, budget équilibré à 507 985 euros. Dans ce budget : les restes à réaliser de projets 2009 pour des travaux non engagés ou en cours, comme la place de la Fontaine, la réfection du chemin « Champ du Chemin » et la restauration de la toiture de la grange communale. A noter dans les nouveaux projets, la réfection des chemins des « Verguières » et de « Marcoin », le traitement acoustique de la salle polyvalente du bourg de Malauzat, la clôture du terrain de football et la création d'un columbarium dans le cimetière.

Séance du 30 avril

- Approbation pour la réfection des toitures de la grange communale et de l'ancien local technique. Coût 35 199 euros TTC. Opération subventionnée à hauteur de 30 % du montant HT par le Conseil Général.
- Approbation du remplacement des menuiseries sur la façade Nord de la mairie pour un montant de 6 408 euros TTC.
- Approbation pour la fourniture et l'installation d'un poêle de chauffage à granulés de bois dans le garage communal. Coût 5 520 euros TTC, subventionné à hauteur de 25 % par le Conseil Général pour les fournitures.
- Accord pour l'extension du réseau d'assainissement entre le carrefour de la Ronzière à Saint-Genès l'Enfant et la station de relevage située route d'Enval. Coût : 22 992 euros TTC.
- Vote d'une enveloppe de 3 048 euros au titre des subventions aux associations communales, extra-communales et autres.
- Approbation pour la fourniture d'un distributeur à engrais d'une capacité de 260 litres, tractable par le microtracteur-tondeuse de la commune. Coût : 2 291 euros TTC.
- Lancement d'un groupe de travail au sein du Conseil pour proposer des solutions ou options permettant de réduire les nuisances sonores à l'intérieur et à l'extérieur des salles polyvalentes.

Séance du 7 juin

- Approbation pour la fourniture d'un évier et de deux placards en inox, pour un montant de 3 805 euros TTC en remplacement d'une partie du mobilier de la cantine devenu vétuste et hors norme.
- Approbation pour l'achat d'un nouveau garde-corps pour le podium communal, l'ancien n'étant plus aux normes de sécurité, un lot de 12 panneaux électoraux, un lot de 15 barrières de protection et un lot de 5 tables pour compléter les salles polyvalentes. Coût du marché 3 888 euros HT.
- Acquisition par l'intermédiaire de l'EPF/SMAF pour le compte de la commune de la parcelle AN84 située à Saint-Genès l'Enfant nécessaire pour le réaménagement de la Place de la Fontaine. Coût : 25 000 euros.

Séance du 27 août

- Adoption de la proposition du maire de modifier la programmation des travaux pour 2011 en inscrivant en priorité 1, la rénovation des vestiaires du foot et en priorité 2, la réfection de la toiture de l'école pour laquelle une aide exceptionnelle sera sollicitée auprès du Sénat. Pour 2010 la commune lancera des travaux de voirie d'un montant de 33 237 euros malgré l'absence de subvention du Conseil général, et, des études pour l'amélioration de l'acoustique et la recherche de solutions pour diminuer les nuisances sonores des salles polyvalentes et la rénovation des vestiaires du foot.
- Proposition adoptée de refuser momentanément toutes nouvelles demandes de location de salles polyvalentes par des particuliers en attendant le résultat des études à venir.
- Approbation pour l'achat de matériel et mobilier (11 tables pour équiper la classe de maternelle, une nouvelle cuve de 1 000 litres pour stocker le gas-oil dans le garage communal et de l'outillage divers pour les employés). Coût : 3 650 euros TTC.
- Vote des tarifs publics fixés par la commune. Hausse limitée à 1% hormis pour Saint-Genès l'Enfant où les tarifs du m3 d'eau et de la location du compteur sont relevés de 5 % en vue de constituer une marge d'autofinancement pour une rénovation à moyen terme des réseaux d'adduction.
- Dénomination « Rue de la Garenne » pour la voirie du lotissement « Clos de l'Armoise ».
- Le maire prend acte de la démission de Jean NOCQUE, à compter du 27 juillet au motif qu'il a quitté la région pour raison professionnelle. En tant que délégué pour le Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile de Riom-Limagne et correspondant sécurité routière, il est remplacé par Raphaël ROUSSY.

Séance du 1er octobre

- Accord pour marchés de travaux avec l'entreprise SCREG. Réfection goudronnage des chemins de Marcoin en partie, des Verguières en totalité, une partie du chemin n° 30 dit de Volvic aux Mauvaises et de la cour de l'école pour un coût de 39 751 euros. L'Impasse du Pré de la Cure est programmée en 2011 en même temps que des travaux de réseaux d'eau potable.

Séance du 3 décembre

- Acceptation de devis pour travaux annexes Chemin de la Pisciculture et Place de la Fontaine. Abattage d'un frêne, coût 681 euros TTC, et, démolition des ruines, coût 11 003 euros TTC. La reprise de l'éclairage public Place de la Fontaine fait l'objet d'un devis du SIEG. Montant des travaux 14 000 euros HT, la part communale serait de 6 300 euros.
- Accord pour l'extension des réseaux eau et assainissement.
  - o Impasse du Pré de la Cure, une propriété alimentée jusqu'alors par le réseau d'eau de la rue des Moulins Blancs sera raccordée sur le réseau de l'Impasse du Pré de la Cure qui sera prolongé de 50 ml pour un coût estimé de 2 800 euros.
  - o Chemin de la Pisciculture, le réseau d'assainissement existant ne desservant pas la totalité des parcelles de la zone UG il sera prolongé de 105 ml, coût 21 800 euros TTC.
- Accord pour l'achat de mobilier et matériel.
  - o Ecole, 2 tables informatique : coût 545 euros TTC.
  - o Cantine scolaire, un lave-vaisselle, celui en place actuellement est trop fréquemment en panne : coût 1 711 euros TTC. L'adjonction d'un second réfrigérateur est envisagé, celui en place s'avère insuffisant vu le nombre de repas à servir certains jours, jusqu'à 51 couverts. Coût d'une armoire à refroidissement ventilé de 583 litres, estimé à 1 404 euros TTC.
  - o Déneigement des voiries communales. La lame actuelle de déneigement arrive en fin de vie. Son remplacement est nécessaire. Une nouvelle lame plus en adéquation avec le tracteur acheté récemment sera commandée pour un coût de 3 520 euros TTC.
- Plan Local d'Urbanisme. Adoption de la révision simplifiée n° 1 portant sur l'extension de 6 000 m2 de la zone AUi de Saint-Genès actuellement classée N et des modifications n° 1 portant sur la mise en place d'un périmètre inconstructible autour de la zone de loisirs AUL et n° 2 portant sur l'autorisation en zone N d'aménager des terrains pour le stationnement public. Aucune observation n'ayant été faite lors de l'enquête publique du 5 octobre au 9 novembre, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Informations communales

A propos de nos adresses postales

Lors de l'envoi des avis fiscaux 2009, il s'est avéré qu'un certain nombre de ces avis ont été retournés par la Poste à l'Administration fiscale, faute d'adresse correcte portant notamment sur le défaut de numérotation. Cette anomalie concernait principalement Saint-Genès l'Enfant.
Pour éviter de tels désagréments autant pour l'Administration fiscale que pour Vous, Particulier, il vous est demandé de porter une attention particulière sur l'adresse postale qui est mentionnée sur votre déclaration des revenus 2010 pré-remplie, que vous recevrez en avril 2011.
Si aucun numéro de maison (tel qu'il a vous a été attribué par la commune, à moins que vous ne soyez en attente d'un numéro) et/ou nom de rue n'apparaît, il convient de les rajouter : dans la case "VOTRE ADRESSE" à la ligne "Déménagement en 2011". Merci pour votre collaboration !

A propos de l'éclairage public

Dans le cadre de ses missions, le SIEG (Syndicat d'Electricité et de Gaz du Puy de Dôme, auquel la commune adhère), assure la maintenance (préventive et curative) de nos installations d'éclairage public via une entreprise sous-traitante. Lorsque vous signalez au secrétariat de mairie un dysfonctionnement sur l'éclairage public, merci de bien vouloir préciser, dans la mesure du possible, le lieu exact (rue, numéros,… certains candélabres ayant même une étiquette repère) et la nature de la panne (pas d'éclairage, éclairage intermittent,…).

Accueil du secrétariat de mairie

Bienvenue à Sophie, qui vous accueille désormais au secrétariat pour vous accompagner et faciliter vos démarches et formalités administratives (Etat-civil, demande de carte d'identité, enregistrement des demandes de permis de construire ou de travaux, consultation du cadastre, etc.). **ATTENTION ! Mairie annexe : suppression de la permanence du jeudi !**
La municipalité remercie Patricia pour son travail passé au service des administrés de la commune, et lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions au service d'une autre commune.

Site Internet de la mairie de Malauzat

En 2010, ce sont près de 22 000 pages vues par 7 000 internautes dont 70 % de la région Auvergne. Ce vecteur de communication se veut modeste, relève du bénévolat et sans aucun coût d'investissement ou de fonctionnement pour la commune. Alors, soyez indulgent si vous n'y trouvez pas tout de suite l'information que vous recherchez ! Elle est certainement dans une des nombreuses pages que vous pouvez parcourir à votre guise !
A la rubrique *Contact*, écrivez-nous pour nous faire part de vos questions ou remarques, elles seront les bienvenues et nous essaierons de vous apporter une réponse. Pour vous connecter à notre site : **http://pagesperso-orange.fr/mairie.malauzat**

Tarifs publics fixés par délibération du Conseil

Cantine et garderie scolaire

Repas fixe	4,22 euros	Repas occasionnel	5,15 euros	Repas adulte	5,36 euros		
Tarif spécial Préparation Repas « cause allergies »					2,04 euros		
Garderie fixe	1,79 euros	Garderie occasionnelle	2,33 euros	Mercredi fixe	4,50 euros	Mercredi occasionnel	4,87 euros
Activités du mercredi matin (tarif uniquement pour les activités)				1 activité	1,79 euros		
(Pour mémoire : 2 activités : musique et arts plastiques)				2 activités	2,33 euros		

Application du principe des tarifs dégressifs, à la restauration scolaire comme à la garderie scolaire, calés sur une grille de quotients familiaux permettant de moduler la participation des familles en fonction de leurs ressources. Les revenus pris en compte sont ceux de 2009.

Coût du mètre cube d'eau et location compteur (St-Genès/Les Moulins Blancs/Les Gardelles)

0,70 euro du m^3 et 10,10 euros de location de compteur par an pour la période du 1er octobre 2010 au 30 septembre 2011

Participation pour raccordement à l'égout : 434 euros

Concerne les propriétaires des immeubles édifiés postérieurement à la mise en service de l'égout auxquels ces immeubles doivent être raccordés. Taxe exigible un an après le dépôt de la déclaration d'ouverture de chantier.

Taxe d'occupation du domaine public

Droits de place marchands ambulants : 5,10 euros par véhicule et par jour.

Location des salles polyvalentes

Salles	Grandes	Petite
Du samedi 9 h au dimanche 18 h	162 euros	
A l'heure	12 euros	
Caution nettoyage	80 euros	
Id. dégradations	300 euros	

Les locations sont gratuites pour les associations de la commune déclarées comme telles en Mairie ou les associations et organismes extérieurs, agissant dans un but non lucratif et ouvert au public. Pour les associations ou organismes ne répondant pas aux conditions précédemment citées, ou les particuliers de la commune, les locations sont consenties selon les tarifs en vigueur. **Aucune réservation de salle par téléphone !**
Pour toutes demandes de location, disponibilités et horaires, conditions d'utilisation, documents à fournir ou formalités à accomplir, etc. s'adresser au secrétariat de mairie.

Concessions du cimetière

Prix du terrain pour chaque classe de concession		
Concessions perpétuelles	2,50 m² (soit 3 places)	301 euros
	5,00 m² (soit 6 places)	505 euros
Concessions trentenaires	2,50 m² (soit 3 places)	178 euros

Attention !
Par délibération du CM en date du 27 août 2010, toute nouvelle demande de location de salles par un particulier est suspendue temporairement !

Finances communales

Le Compte Administratif

Le Compte Administratif est sans doute, avec le budget, le document le plus important de la vie municipale. Il est le document par lequel le Maire et l'équipe municipale rendent compte de leur gestion auprès de la population.
Le Compte Administratif est établi chaque année à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1.
Le CA rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).
Il présente les résultats comptables de l'exercice. Il est soumis pour approbation, au Conseil délibérant qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.
Les informations du CA sont par ailleurs concordantes avec celles du comptable du Trésor dans le cadre de son compte de gestion.

MALAUZAT
Compte Administratif Année 2009
Répartition par nature des recettes réelles de fonctionnement : 528 841 euros

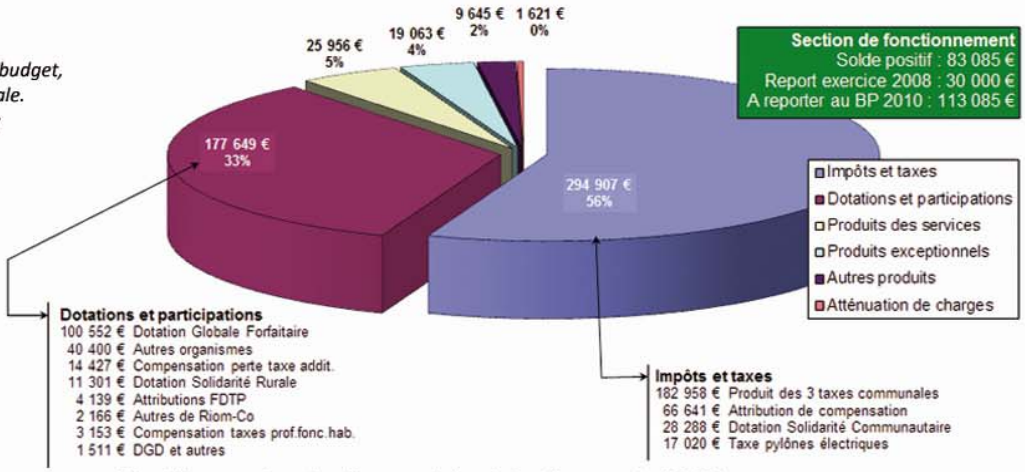

Répartition par nature des dépenses réelles de fonctionnement : 432 384 euros

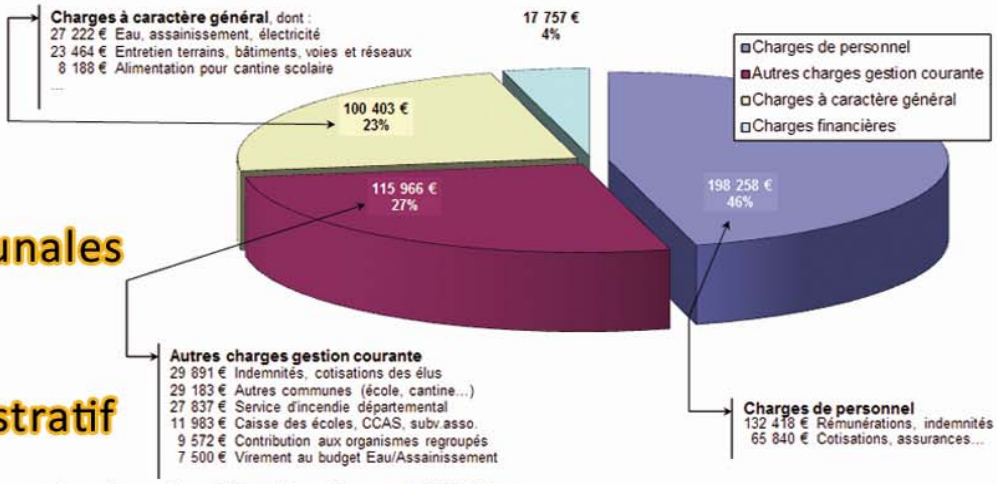

Répartition par nature des recettes réelles d'investissement : 253 171 euros

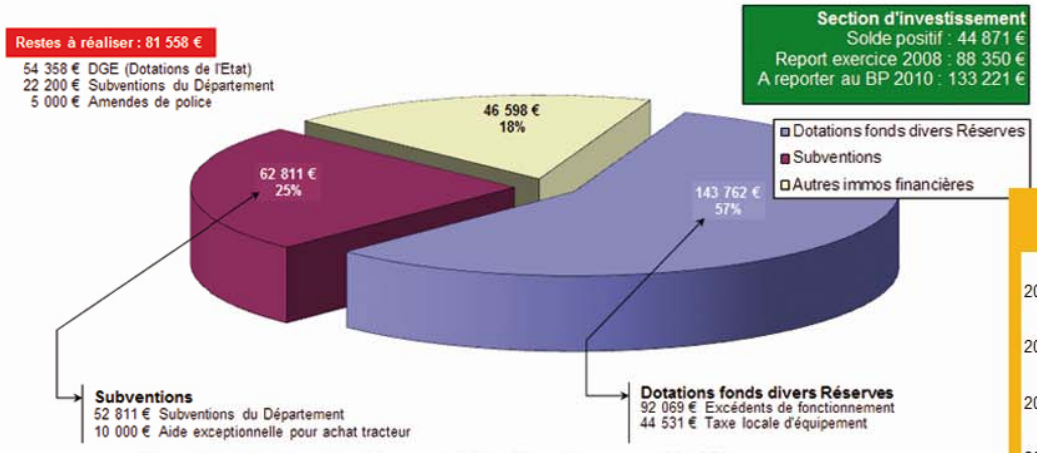

Répartition par nature des dépenses réelles d'investissement : 221 672 euros

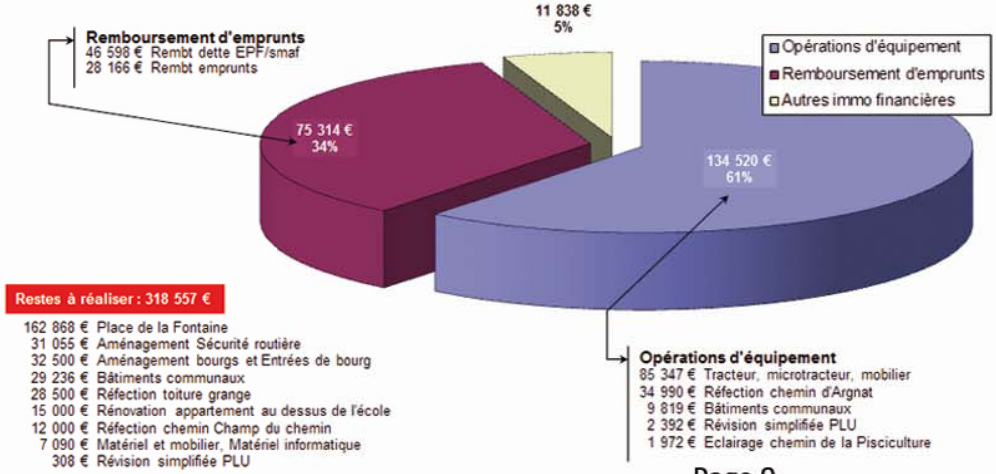

La dette

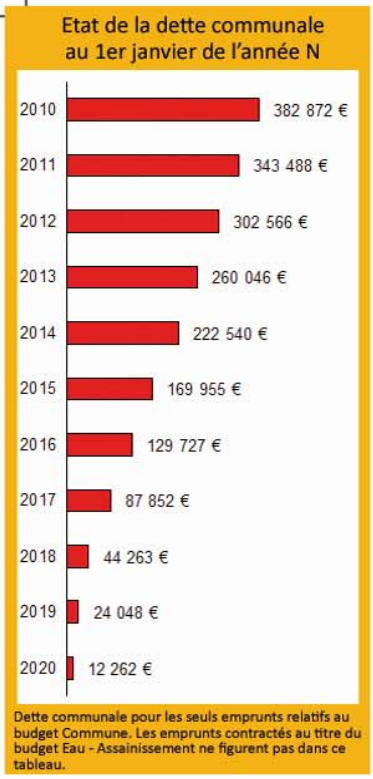

Restauration et reliure de livres anciens (1770)

Mme Pascal

Marqueterie, ébénisterie et sculpture tous bois.

M Rebatel

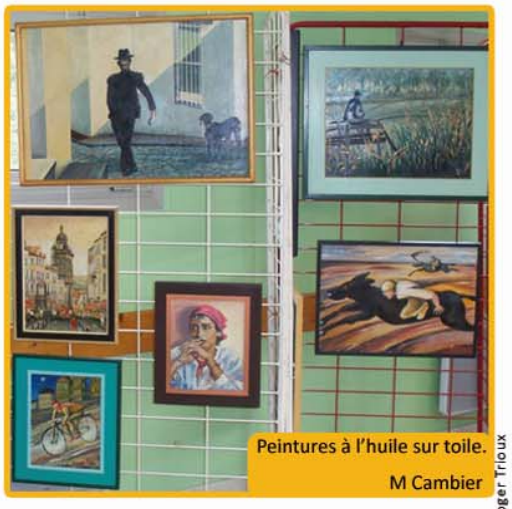

Peintures à l'huile sur toile.

M Cambier

Peintures sur toile, à l'huile, au fusain ou à la sanguine.

Mme Jaffeux

Dimanche 26 septembre l'Association des Moulins avait organisé dans la Salle polyvalente de Saint-Genès une exposition ouverte aux « talents » sinon cachés mais parfois méconnus des Malauzaires, pour ne pas dire de leurs plus proches voisins.
Pour la première manifestation de ce type, sur notre commune, dix exposants étaient venus présenter leurs oeuvres. Une très belle exposition à renouveler. Bravo aux exposants et l'Association des Moulins.

Travaux de modelage et moulage en plâtre et béton.

Mme Cormerais

Crédit textes et photos Roger Trioux

Création et confection de bijoux fantaisie en aluminium.

Mme Pappalardo

Exposition 2010
« Les Talents de nos Villages »
par l'Association des Moulins

Travaux de vannerie et habillage en osier de dames-jeannes en verre.
Confection de paniers en osier

M Piedpremier

Travaux de scrap-booking, loisir créatif consistant à introduire des photographies dans un décor en rapport avec le thème abordé, dans le but de les mettre en valeur par une présentation plus esthétique qu'un simple album photo.

Association Scrappons à St Genès.

Mme Baguet
Mme Dulac

Peintures sur toile, à l'aquarelle, à l'acrylique ou au crayon et réalisations de statuettes miniatures drapées de textile enduit de Powertex.

Mme Desplat

Costumes et coiffes d'époque Renaissance.
Tableaux en 3D. Sacs en tissu.
Décors de Noël.

Mme Trioux

Repas des chasseurs
Durtol - 28 mars 2010

Société de Chasse

Retour de battue

Société de Pétanque

Durant l'été, les sociétaires de la «Pétanque de Malauzat», ont visité le chantier médiéval du château fort de Guédelon, dans les forêts de la Puisay dans l'Yonne en Bourgogne.

Crédit textes et photos par les membres des Associations

E.S.V. Malauzat
Equipe première des Seniors

Nettoyage du ravin dit de CALOVAS

Samedi 25 septembre, malgré des conditions météorologiques peu clémentes, les membres de l'association Les Compagnons de Marcoin organisaient avec le concours des services techniques de la mairie et quelques courageux bénévoles, le nettoyage du ravin dit de CALOVAS près de la déchetterie de VOLVIC. Cette action a pour but de préserver un acqueduc très ancien datant peut-être du Moyen-Âge. Toutes sortes de détritus étranges et souvent non biodégradables tels que des peaux de moutons, des sacs d'os d'animaux ou des gravats provenant de démolition sont déversés sur ce site. Ce lieu est utilisé comme décharge par des gens peu scupuleux faisant preuve d'un manque flagrant de civilité et n'ayant aucun respect de l'environnement. Notre interrogation est, une fois encore, comment agir contre ce comportement et sensibiliser les personnes à la protection de la nature. Ce nettoyage se place sous le patronage de «Nettoyons la nature» organisé par les magasins E.LECLERC.
En fin de matinée, un repas préparé par Suzanne était offert par l'association et a permis à tous de reprendre des forces après cette bonne action pour l'environnement.

Opération 2010 «Nettoyons la Nature» avec l'Association Les Compagnons de Marcoin

Classe découverte de l'école primaire

En 2009-2010, les élèves de l'école étaient engagés dans un projet d'éco-citoyenneté autour de la protection de l'environnement.
De la petite section de maternelle au CM2, les enfants ont appris l'importance du rôle de la nature dans leur vie quotidienne et donc l'importance de la protéger par de petits gestes simples. Les classes des plus grands ont élargi ce thème en abordant la biodiversité et les énergies renouvelables.
Concrétisation par une classe découverte d'une semaine en mars 2010 au centre de Montboissier, non loin d'Issoire, consacrée à l'étude de l'eau et de la forêt, comment les protéger et comment les utiliser pour les transformer en énergie.

Crédit texte et photo «Classe découverte» par l'équipe enseignante

Crédit texte et photos «Téléthon 2010» par Bernard Collin

Téléthon 2010 au profit de l'A.F.M

L'Association «Les Compagnons de Marcoin» organisait le samedi 4 décembre, à à la Salle Polyvalente de Malauzat, une journée au profit de l'AFM Téléthon.

Au programme de la journée, dès 8h du matin tripes-fromage-dessert-boisson, et de 11h à 14h, saucisses lentilles ou tripes-fromage-dessert-boisson-café avec vente de saucissons cuits à l'alambic, et à 15h, vente de couronnes de l'Avent fabriquées sur place puis à 16h des grands Jeux de bois avec goûter (crêpes, gâteaux). S'en suivait à 18h un apéritif musical avec le groupe «Brésil Volcanique».

Les bénéfices, 1 700 €, ont été intégralement reversés à l'AFM.

Le 25 juin 2010, la Commune et l'Association des Parents d'élèves avaient organisé conjointement une manifestation de sympathie pour le départ de Melle Micoli, directrice de l'école primaire. Devant un parterre de parents venus nombreux, M. Trioux, adjoint au maire, a tenu au nom de la municipalité à la remercier pour les années passées au service de l'école et des élèves, dont sans nul doute chacun aura su apprécier ses qualités.
Ce fut ensuite au tour de Mme Bernard, au nom de l'APE, de témoigner la sympathie des parents d'élèves et des enfants envers la directrice. Une des élèves après avoir chanté un "Au revoir, Mme la Directrice" lui a remis un cadeau au nom de l'APE. C'est avec beaucoup d'émotion dans la voix que Melle Micoli a remercié à son tour les participants pour ces témoignages de sympathie. Pour sa part, elle gardera un très bon souvenir de son passage à Malauzat et elle a tenu à souligner la gentillesse et la qualité du travail scolaire de tous les élèves.
Lors de cette manifestation, Melle Micoli a présenté Mme Locquet qui lui succède au poste de directrice de l'école

Crédit texte Roger Trioux, photos Raphaël Roussy

Changement de directrice à l'école primaire en 2010

Voeux du maire aux responsables d'associations employés municipaux et nouveaux habitants

Comme chaque année, vendredi 22 janvier à la salle polyvalente de Malauzat, les nouveaux habitants de la commune étaient conviés à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. En présence de Madame Dominique Bosse, conseillère générale du canton de Riom-Ouest, Monsieur le Maire et les conseillers municipaux leur ont souhaité la bienvenue et présenté les employés communaux, enseignants et représentants des associations de la commune. Avant de se retrouver tous devant le verre de l'amitié, Madame Bosse a présenté à son tour ses voeux de bonne année à tous les Malauzaires.

Crédit texte et photos Roger Trioux

Informations communautaires

Transports

Un réseau plus étendu et des bus plus fréquents

Un véritable réseau de transport est entré en fonctionnement sur le territoire de Riom-Communauté le 30 août dernier avec 5 lignes urbaine ou périurbaine, 2 lignes quotidiennes de transport à la demande sur réservation dont la ligne B : Malauzat > Espace Mozac (correspondance avec la ligne 3) > St Genest l'Enfant > Marsat (correspondance avec la ligne 1), un service quotidien de transport en porte-à-porte pour les personnes à mobilité réduite (P.M.R.) sur réservation, et la desserte du marché de Riom le samedi matin. Ce réseau permet au plus grand nombre d'utiliser le bus comme moyen de déplacement sur l'ensemble du territoire, y compris sur les zones économiques et commerciales. Avec comme point central, le Pôle d'échanges intermodal SNCF à Riom, il favorise les connections train-bus. Le service est assuré du lundi au samedi de 6h45 à 19h.

La tarification est de 1 euro le ticket vendu à l'unité. Abonnements mensuels et annuels réduits, pass gratuits, etc. sont disponibles. Les enfants de moins de 6 ans et les élèves des écoles élémentaires peuvent prendre le bus gratuitement tous les jours, sur tout le réseau.

Pour les services de transport à la demande et PMR, il est obligatoire de réserver au plus tard la veille du déplacement souhaité avant 18h au 04 73 38 08 09. Prix d'un ticket et possibilité d'abonnement comme sur toutes les lignes.

Les tickets à l'unité sont achetés au conducteur lors de la montée dans les bus. Tous les autres titres sont vendus au Point Information et peuvent être achetés chez des dépositaires dans les 11 communes. Pour Malauzat : bar-tabac, 5 rue Saint-Gal et à Marsat : Point multi-services Vival, place François Bachaud.

Pour plus d'informations, adressez-vous au « Point Information - gare SNCF de Riom ». Horaires d'ouverture, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à18h. Tél. 04 73 38 08 09 ou bien sur le site Internet : www.riom-communaute.fr.

A noter que des navettes sont mises à disposition gratuitement aux écoles maternelles et élémentaires du territoire afin de leur permettre de transporter les élèves aux activités sportives ou culturelles proposées par Riom-Communauté et la ville de Riom.

Gare de Riom - Châtel-Guyon, combinez vos déplacements

Le Conseil régional d'Auvergne, Riom-Communauté et la SNCF se sont associés pour permettre aux abonnés TER Auvergne de stationner leur vélo dans un abri fermé à partir du 1er janvier 2011. L'accès à cet abri est proposé aux détenteurs d'une carte billetique, titulaires d'un abonnement mensuel ou annuel TER en cours de validité. L'abri à vélos fermé offre 40 places de stationnement. Il est implanté sur le parvis de la gare.

Plus d'informations : gare SNCF du lundi au vendredi de 5h10 à 20h05, le samedi de 5h55 à 20h05 et le dimanche de 8h05 à 20h40 ou www.riom-communaute.fr ou www.ter-sncf.com/auvergne.

Economie – Commerce – Aménagement de l'espace

Espace Mozac : 3ème tranche de l'axe principal et chantier au sud

La troisième et dernière tranche de travaux est achevée sur l'axe principal d'Espace Mozac (photo ci-contre). La Communauté va maintenant reprendre le mobilier urbain et rénover les espaces endommagés du fait des déviations.

L'aménagement de l'extension de la zone d'activité au sud, qui a démarré fin septembre doit s'achever début 2011. Il s'agit de l'urbanisation de plus de quatre hectares destinés aux activités commerciales et artisanales.

Point multi-services de Marsat : changement d'enseigne

En octobre dernier, a été inauguré le magasin Vival situé Place Bachaud à Marsat. Ce commerce d'alimentation générale et de presse propose : espace informatique avec accès à Internet, photocopies, envoi et réception de fax, livraison à domicile, dépôt de colis et de photos, poissons, produits régionaux, pain, confiserie, jeux à gratter, fleurs. Il est ouvert du mardi au dimanche de 7h30 à 12h30 et de 16h à 19h30 (fermé le dimanche après-midi).

Inauguration de l'extension de la ZA des Charmes à Ménétrol

L'extension de la zone permet l'accueil d'entreprises artisanales sur 4,15 ha supplémentaires. Elle a été inaugurée en juillet dernier (photo ci-contre).

Le chantier a consisté à réaliser le terrassement, aménager la voirie, faire les travaux d'assainissement et de raccordement à l'eau potable et aménager les espaces verts. Le coût global (foncier, étude, travaux) est de 815 000 euros HT, financé par Riom Communauté et les Conseils général et régional. Toutes les parcelles sont aujourd'hui réservées par des entreprises artisanales, sauf deux destinées à la mairie de Ménétrol et Riom Communauté.

Coulée verte : réalisation en 2010

Début 2010, un chemin d'une centaine de mètres – partie intégrante de la coulée verte de l'Ambène - a été réalisé dans l'abbaye de Mozac, le long du ruisseau. Il est bordé d'une haie vive de 70 arbustes variés, tous d'essences locales. Ce chemin commence, à l'est, rue de l'Abbaye par un percement dans le mur d'enceinte où une porte en bois a été posée. Il rejoint, au centre de la propriété par une jolie passerelle en bois, un second chemin, perpendiculaire, réalisé par la commune de Mozac, le long du bief du Chancet. La coulée verte se poursuivra ensuite vers l'ouest et débouchera rue Léo Lagrange, lorsque la canalisation intercommunale d'assainissement du SIARR aura été posée, fin 2011.

Informations communautaires

Habitat

Inauguration du lotissement des Rosiers à Mozac

Fin 2009, les clefs des 13 pavillons construits par l'Ophis à Mozac ont été remises aux familles du voyage à qui ces maisons étaient destinées. Conçus par l'architecte Jean-Pierre Courtial, les pavillons, inaugurés en juillet dernier, bénéficient tous d'un terrain où peut être garée une caravane. La réalisation de ce lotissement visait à prendre en compte le souhait de reconnaissance et d'appartenance des familles à ce territoire où elles vivent depuis au moins trente ans, à renforcer leur intégration à la commune, à répondre à leurs besoins et à insérer harmonieusement le projet social au développement urbain du quartier.

Culture

Nouveau département d'arts décoratifs au Musée Mandet

Après un an de travaux, (entre autres, la cour et le porche d'entrée ont retrouvé leurs formes originelles du XVIIIe siècle), le musée rouvre ses portes en présentant au public un nouveau département consacré aux arts décoratifs contemporains ainsi que des espaces pédagogiques adaptés au jeune public, un accueil pourvu d'une boutique et une bibliothèque de travail pour les chercheurs.
Créé en 1866 le musée Mandet connaît en 1983 un développement spectaculaire grâce à la donation Richard (couple de riomois amateur et collectionneur d'œuvres d'art). Le musée double alors sa surface d'exposition et acquiert une collection de quelques 1 500 pièces composée de peintures, sculptures, céramiques, bijoux, ivoires, tapisseries, mobilier, émaux, dinanderie et orfèvrerie illustrant les principales périodes de l'Histoire de l'Art, jusqu'au XIXe siècle. Si la collection d'orfèvrerie contemporaine, constamment enrichie, reste le point fort du musée, des œuvres réalisées dans des matériaux tels que le verre et la céramique sont également présentes.
Musée Mandet : 14 rue de l'Hôtel de Ville à Riom, tél. 04 73 38 18 53.
Musée Régional d'Auvergne : 10 bis rue Delille à Riom, tél. 04 73 38 17 31.

Bibliothèques et points lecture de Riom-Communauté

Savez-vous que, dans les bibliothèques de Riom-Communauté, plus de 100 000 documents, livres mais aussi magazines, cd et dvd vous attendent ? Que sur leur site Internet, http://bibliotheque@riom-communaute.fr, vous pouvez avoir toutes les infos sur les services, les horaires et les conditions d'inscription, naviguer dans les collections et en plus pour les inscrits, consulter votre compte et faire des réservations.
Savez-vous que, désormais, les bibliothèques sont gratuites pour tout le monde ?
Bibliothèques de Riom Communauté, 5 bis rue Croisier, 63200 Riom. Tél. 04 73 64 63 00.

Patrimoine

Vacances des 6-12 ans : Ateliers par le service Animation du Patrimoine les mercredis pendant les vacances scolaires. Sur inscriptions.
Janvier, février et mars 2011 : Conférences proposées par le service Animation du Patrimoine.
Programmes sur www.riom-communaute.fr et renseignements : Tour de l'Horloge, 5 rue de l'Horloge à Riom, tél. 04 73 38 99 94.

Sport

Ouverture du gymnase Aimé Césaire

Le gymnase Aimé Césaire situé à côté du lycée technique Pierre-Joël Bonté a ouvert ses portes le 18 octobre dernier. Il est composé d'une salle de 1 267 m^2, haute de 9 mètres sous plafond, et d'une seconde de 300 m^2, où se trouve la plus grande structure artificielle d'escalade du département, longue de 36 m et haute de 11 m. Ce bâtiment est utilisé par les élèves du lycée Pierre-Joël Bonté lors des cours d'EPS et également par les clubs d'escalade et de badminton de Riom.

Activités de la piscine Béatrice Hess

Ecole de natation intercommunale par des éducateurs sportifs : enfants de 4 à 5 ans (découverte du milieu aquatique), enfants de 6 à 8 ans (apprentissage), enfants et adolescents de 8 à 16 ans (perfectionnement par âge), natation pour adultes avec des éducateurs sportifs (à partir de 16 ans), aquagym : les samedis de 10h à 12h, natation prénatale et leçons de natation : se renseigner à la piscine.
Horaires d'ouverture au public :
Période scolaire : Lundi de 9h30 à 14h et de 16h à 19h30, mardi de 12h à 14h et de 17h à 19h30, mercredi de 14h à 19h, jeudi de 12h à 14h et de 17h à 19h, vendredi de 12h à 14h et de 16h à 21h30, samedi de 12h à 19h, dimanche de 8h à 13h.
Petites vacances (Toussaint, Février, Avril) : Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 11h à 19h, vendredi de 12h à 22h, samedi de 11h à 19h, dimanche de 8h à 13h.
Période de vacances d'été : Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 11h à 19h, vendredi de 12h à 22h, samedi de 11h à 19h, dimanche de 9h30 à 17h30.
Tarifs et renseignements : Piscine Béatrice Hess : Place de l'Europe à Riom, tél. 04 73 64 45 50 ou sur www.riom-communaute.fr
Nouveautés : le quotient familial s'applique aux entrées au hammam – un abonnement trimestriel a été mis en place pour l'entrée à la piscine.

Autres équipements sportifs

Centre de tennis couverts, rue du Gymnase de la Varenne à Riom, tél. 04 73 38 37 92.
Centre régional de tir à l'arc, Club des Archers Riomois, 26 rue du Couriat à Riom, tél. 04 73 38 74 43.

Informations générales

Lutter contre la cybercriminalité

Avec le développement des nouvelles technologies, la délinquance s'adapte elle aussi et la cybercriminalité ne cesse de croître. Aujourd'hui 52 % des particuliers internautes font des achats en ligne et 35 % participent à des ventes aux enchères entre particuliers.
Huit idées pour vous protéger :
1 - Utilisez un antivirus et un pare-feu à jour sur votre ordinateur
2 – Méfiez-vous des trop belles affaires
3 - Ne concluez aucun achat important sans avoir rencontré le vendeur et avoir vu et essayé le bien
4 – Renseignez-vous sur le vendeur avant d'acheter, grâce aux différents moteurs de recherche
5 - Avant de valider votre commande, vérifiez votre panier qu'il ne contienne pas d'articles non souhaités
6 - Faites une copie d'écran et gardez une trace de toutes vos opérations en ligne
7 - Refusez d'effectuer un transfert de fond ou un virement bancaire à l'étranger qui n'offre absolument aucune garantie
8 - Portez plainte à la gendarmerie en cas d'escroquerie
Et souvenez-vous :
Rien ne remplacera la vigilance et la prudence.
Vous êtes honnête,…
…mais rien ne prouve que votre interlocuteur le soit !

Passage à la télévision tout numérique en Auvergne le 10 mai 2011

Le passage à la télé tout numérique est l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal Plus, France 5/ Arte et M6) et le remplacement de cette diffusion hertzienne analogique par la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Ce passage a démarré en 2009 et se fait progressivement, région par région. **Pour la région Auvergne ce sera le 10 mai 2011.**
La télévision numérique existe déjà, et, est accessible par le satellite, le câble, l'ADSL, la fibre optique ou encore via la TNT lancée en 2005. Le remplacement de la diffusion hertzienne analogique par une diffusion hertzienne entièrement numérique, permet d'accroitre et d'améliorer la couverture TNT sur le territoire et ainsi d'offrir à tous les foyers un accès plus aisé à la télévision numérique.
Dans le cadre du passage au tout numérique, soyez vigilant et adoptez les bons réflexes pour avoir une réception TV adaptée à vos besoins, **éviter tout achat inutile ou à un prix excessif et bénéficier des aides disponibles**. Avant tout achat, faites le diagnostic de votre installation !
Besoin d'aide ? Pour plus d'informations, appelez le **0970 818 818** du lundi au samedi de 8h à 21h (Prix d'un appel local).

Message de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement

ADIL 63

Créée à l'initiative des élus départementaux et du Ministère du Logement, l'ADIL 63 offre une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, techniques, financiers et fiscaux touchant à l'habitat : financements, droit des contrats, assurances et garanties, fiscalité, droit locatif…
En tant qu'« Espace INFO-ÉNERGIE grand public » agréé par l'ADEME, des spécialistes répondent gratuitement à vos questions et vous conseillent sur : isolation, ventilation, chauffage, eau chaude, énergies renouvelables, aides financières existantes, etc.
Renseignements par courrier, courriel, téléphone ou à la Maison de l'Habitat ADIL 63 / Espace INFO-ÉNERGIE - 129, avenue de la République, 63100 Clermont-Ferrand, Tél. 04 73 42 30 75 – Site : www.adil63.org.
Une juriste de l'ADIL 63 est à la Mairie annexe de Riom les 1er et 3ème mercredis de chaque mois, de 9h à 12h. Tél. 04 73 33 71 18.

J'ai 16 ans. Je me suis fait recenser. Et toi ???

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. A cette occasion, les jeunes seront inscrits d'office sur les listes électorales. La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Pour en savoir plus, connectez-vous au site internet du Ministère de la Défense.

Nouvelle carte d'électeur en 2012

Par décision municipale et sur proposition préfectorale, en l'absence de scrutin cantonal en mars 2011, et, dans la mesure où la refonte des listes électorales interviendra en 2012, la diffusion des cartes électorales aux nouveaux électeurs inscrits au 31/12/2010 ne sera pas effectuée.
Chaque électeur recevra par conséquent une nouvelle carte électorale en 2012.
Il est rappelé que les inscriptions sur les listes électorales sont reçues en mairie du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Renseignements utiles

Trésorerie de Volvic : rue des Ecoles à Volvic, tél. 04 73 33 51 59.
Service des Impôts des Particuliers : 49 rue de Toulon à Riom, tél. 04 73 64 49 00.
Sous-préfecture : rue Gilbert Romme à Riom, tél. 04 73 64 65 00.
Centre Circonscription Action Médico-sociale, 10 rue Antoine Arnaud à Riom, permanences des assistants assurées sur rendez-vous tous les jours au Centre, tél. 04 73 64 53 72, 04 73 64 53 75, 04 73 64 53 76 ou à Mozac Place Saint Paul, le 2ème et 4ème jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous.
Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile : 21 ter rue Jeanne d'Arc à Riom, tél. 04 73 38 42 64.

En hiver, pensez à protéger votre compteur d'eau et vos canalisations

Afin de protéger votre compteur des rigueurs de l'hiver, pensez à prendre des précautions. Si celui-ci est placé à l'extérieur en regard enterré, recouvrez-le d'une plaque de polystyrène ou de bois. A l'intérieur, ne coupez jamais complètement le chauffage en période de froid. En cas de froid intense et durable, laissez couler un filet d'eau ; la dépense sera moindre comparée aux dégâts que peut occasionner le gel. En cas d'absence prolongée, il faudra envisager de vidanger l'installation !

Permis de construire et autres autorisations d'urbanisme

La réforme du permis et des autres autorisations d'urbanisme est entré en vigueur depuis le 1er octobre 2007. Les éléments essentiels de la réforme sont : des procédures regroupées, des délais d'instruction garantis et un contenu précis des dossiers de demande et une plus grande responsabilité des constructeurs et de leurs architectes. Pour en savoir plus, connectez-vous au site Internet du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

Environnement

Les déchets ménagers, un nouveau site au service de l'environnement !

Pour déposer les déchets ménagers, les usagers disposent de bacs roulants ou de sacs (bac et sacs jaunes pour les emballages recyclables, bac vert pour les ordures ménagères). Par ailleurs, le verre est déposé dans les points d'apport volontaire.
Mais que faire des gravats, des gros cartons, de la ferraille, des déchets verts… ou encore des déchets dangereux et des déchets d'équipements électriques et électroniques ?

Pensez aux déchèteries du SBA !

Le SBA a en effet construit 12 déchèteries sur son territoire. Celle de Riom, qui a ouvert ses portes le 6 avril 2010, est la plus récente et la plus grande du territoire. Le rôle de ces déchèteries est de capter les déchets non pris en charge par la collecte traditionnelle des ordures ménagères, réduire la quantité de déchets envoyés en Centre d'Enfouissement Technique en les valorisant, éliminer les décharges brutes et éviter la création de dépôts sauvages et renforcer le tri à la source.

Le saviez-vous ? L'ancienne déchèterie de Riom est fermée définitivement depuis le 3 avril 2010. La nouvelle déchèterie est située Chemin de Maupertuis, lieu-dit "Le Polbiat" sur la D 211 en direction de Pessat-Villeneuve à l'extrémité du Parc Européen d'Entreprises au nord de Riom.

Depuis octobre 2010, la déchèterie de Riom est en mesure d'accueillir les déchets de bois.
La mise en place de cette filière possède un triple intérêt : ne plus enfouir ce type de déchets, recycler le déchet bois, éviter des coûts de traitement. Une caisse accueille désormais le bois propre : copeaux, sciures ; le bois faiblement traité : poutres, palettes, caisses, coffres, contreplaqué, aggloméré, volets, meubles, fenêtres sans verre, charpente... Le bois peint peut-être déposé. En revanche, le bois fortement traité avec des produits dangereux est quant à lui refusé (poteaux téléphoniques, traverses de chemin de fer, copeaux ayant absorbé un produit dangereux). Le bois accompagné de verre ne doit également pas y être déposé.
Avec la mise en place de cette filière, toujours plus de déchets sont détournés de l'enfouissement et sont acheminés vers des plateformes de valorisation matière (transformation en panneaux de particules) ou énergie.

La collecte des pneus sur la déchèterie de Riom effective à compter du 15 janvier 2011.
Seuls les sites de Riom et Veyre-Monton (uniquement) sont en mesure d'accueillir les pneus, et non les autres déchèteries du territoire.
Le quotidien La Montagne dans son édition du 14 décembre 2010, laissait à penser que d'autres produits (notamment les textiles) pourraient être collectés prochainement. A l'heure où nous imprimons ce bulletin municipal nous n'avons pas confirmation de cette information par le SBA.

Accès aux déchèteries
Depuis novembre 2010, le Syndicat du Bois de l'Aumône a informatisé la gestion des accès à la déchèterie de Riom, pour les particuliers. Ce dispositif consiste en l'attribution à chaque usager d'une carte à puce d'accès. A chaque passage en déchèterie, le gardien, via une console portable, identifiera les apports : nom du déposant, nature des flux, volume des déchets, etc. Ces informations seront analysées dans l'objectif de mieux gérer le service et le transfert des déchets. Les particuliers se rendant habituellement à la déchèterie de Riom sont ainsi invités à retirer un formulaire de demande de carte auprès du gardien. Ceux-ci devront ensuite le remplir, puis l'envoyer au SBA, accompagné d'un justificatif de domicile (une carte est attribuée par foyer). Suite à cette démarche, ils recevront leur carte. La durée de validité d'une carte est permanente, et son renouvellement n'interviendra qu'en cas de perte.
La déchèterie de Volvic sera concernée par la mise en place des cartes à puce en mars 2011. Les cartes sont valables pour toutes les déchèteries du territoire. Il n'y a pas de carte spécifique à une déchèterie.

Collecte des déchets ménagers (données 2009)

Bilan 2009. Le territoire desservi par le SBA pour la collecte des déchets ménagers couvrait 132 communes et 160 583 usagers. 2009 a été marquée par une nouvelle baisse des quantités de déchets collectés, 570 kg par habitant (589 kg en 2008).

- Ordures ménagères : 196 kg / hab.
- Collectes sélectives : 64 kg / hab.
- Apports verre et huiles de vidange : 32 kg / hab.
- Apports volontaires en déchèterie : 278 kg / hab.

S'IL VOUS PLAIT !
Pas de polystyrène dans les bacs jaunes !

Le papier, les journaux, les magazines
Le carton, les briques alimentaires
Les bouteilles et flacons en plastique
Les boites et emballages métalliques
EN VRAC DANS LE BAC JAUNE
(Pas de sac poubelle noir !)

Quantité et qualité du tri, deux véritables enjeux
Après la mise en œuvre de la collecte sélective de proximité sur l'ensemble des communes adhérentes au SBA et la mise en place progressive et l'organisation de collectes de nouveaux flux en déchèterie… concrètement, le tri est entré dans les mœurs : 286 kg / hab. ont ainsi pu être détournés des ordures ménagères pour être valorisés.
Toutefois, avec un taux de refus de près de 16 %, des efforts sont encore nécessaires en vue d'améliorer les rendements du tri et diminuer les erreurs de tri. Alors, gardons à l'esprit que « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! » et puis restons vigilants lorsque nous trions nos emballages recyclables.

Il n'y a pas de petits gestes pour faire du bien à notre planète ! Si chacun d'entre nous s'y met, c'est la Nature qui nous dira merci !

La parole aux Associations

Association des Moulins

Vu le nombre restreint de membres actifs, nous ne pouvons plus assurer de manifestations. 2011 sera l'année de réflexion concernant le devenir de l'association. Si vous désirez participer à la vie associative, apporter des idées nouvelles, contact : 04.73.38.76.48.

Manifestations 2010

Samedi 10 avril. Soirée cabaret animée par des talents locaux qui ont partagé leur passion avec le public qui a apprécié.
Dimanche 26 septembre. Journée exposition réalisée par les talents d'ici qui ont offert le rêve à travers leurs réalisations.

Club de gymnastique « Dynamic Malauzat »

Le club a repris ses activités depuis le 8 Septembre 2010. Venez nous rejoindre dans la bonne ambiance du groupe tous les lundis et mercredis de 19h15 à 20h15 à la salle polyvalente de Malauzat.
N'hésitez surtout pas à venir nous rejoindre même en cours d'année.
Pour plus de renseignements vous pouvez me joindre au 04.73.87.20.08 après 19h. La Présidente.
La « Dynamic Malauzat » vous souhaite une bonne et heureuse année.

Société de chasse, le mot des chasseurs

Encore une année qui se termine avec ses éternels rituels de comptes et de bilans. Pour les chasseurs, nous sommes toujours sur les mêmes constats, raréfaction du petit gibier naturel et stabilisation du gros gibier voire forte augmentation dans certaines régions, notamment pour les sangliers avec les dégâts qu'ils occasionnent et les levées de boucliers des agriculteurs que l'on peut facilement comprendre.
Cette année, deux jeunes chasseurs ont rejoint notre groupe, portant l'effectif à vingt-huit personnes. Notre ball-trap, principale source de revenus, a cette année encore été un succès.
Nous organiserons notre traditionnel repas de fin de saison dans le courant du printemps 2011. Merci à nouveau aux propriétaires et à la municipalité pour tout ce qu'ils nous permettent.
Tous les chasseurs vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Club de football « E.S.V. Malauzat »

Comme chaque année, le club a repris pour une nouvelle saison et remercie la municipalité pour tous les efforts apportés au niveau du club. Les équipes seniors sont reparties en promotion et troisième division. Les résultats de saison ne sont pas à la hauteur des espoirs des dirigeants mais nous espérons que cela changera au plus vite. La satisfaction principale revient encore aux jeunes de l'équipe de l'entente. En effet, avec un effectif fourni (plus de 150 enfants), les résultats sont plus que satisfaisants dans les différentes catégories. Nos jeunes sont prêts pour la relève et le club compte beaucoup de sérieux. Aussi, n'oublions pas de mettre un mot pour nos vétérans qui ont repris encore du service cette année.
Nous remercions tous nos sponsors, la municipalité ainsi que les habitants de la commune pour leur accueil lors du passage des calendriers, et le club souhaite une bonne et heureuse année 2011 à tous et à toutes.
Contacts : M. David Lapierre (seniors), tél : 04.73.78.89.35 et M. Christophe Fayet (jeunes), tél : 04.73.87.95.00.

Club Pyramide

Si vous avez envie de vous distraire en vous cultivant. Si vous aimez les jeux de mots et de vocabulaire. Venez nous rejoindre au Club Pyramide qui se réunit les jeudis de 14h à 16h, salle polyvalente de Saint-Genès l'Enfant. Dans une ambiance conviviale et ludique, c'est un moment de bonheur utile et stimulant. Contact tél. 04.73.38.12.14

Association « Scrappons à Saint-Genès l'Enfant »

Nouvellement installée sur la commune, l'Association vous invite à participer à ses activités. Elle sera heureuse de vous retrouver toutes les 3 semaines à la salle communale de Saint-Genès l'Enfant, le samedi à 14h30, pour du « scrap » libre ou des ateliers programmés au cours de l'année.
Vous pouvez contacter la présidente à : scrappons.stgenes@gmail.com
Ou bien consulter le blog à : http://scrapponsstgenes.canalblog.com/

La parole aux Associations

Société de pétanque de Malauzat

A l'occasion de son 25ème anniversaire, la Société adresse aux Malauzaires, tous ses vœux de bonheur et de santé pour l'année 2011.

Activités 2010

Cette année encore, nous avons enregistré une hausse du nombre des adhérents.
Le rendez-vous du vendredi après-midi place de l'école reste un moment privilégié. Nous en profitons pour inviter toutes les personnes intéressées par le sport de boules à venir se joindre à nous. Contact :Mme Jeanine Pérol au 04.73.79.20.38.
Voyage : Malgré une météo capricieuse, l'ensemble des participants a vécu un agréable week-end, avec la découverte le samedi du chantier médiéval du Château de Guédelon, puis le dimanche en se promenant sur le canal de Briare.

Calendrier 2011

- Samedi 5 Février : Concours de Belote suivi d'une soirée repas.
- Samedi 19 Mars : Remise licences et cartes de membre honoraire.
- Samedi 16 Avril : Concours Inter sociétaire.
- Courant Juin (date à définir) : Voyage annuel.
- Samedi 9 Juillet : Concours Inter sociétaire
- En Septembre (date à définir) : Challenge avec la société de Crouzol.

Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Primaire

L'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école publique de MALAUZAT est une association qui a deux objectifs. Enrichir la scolarisation des enfants de l'école primaire par un soutien financier : achat de matériel, financement de sorties ou du transport lors de voyages, cadeaux de Noël... et l'intégration des parents de nouveaux élèves au sein du village.

Composition du bureau de l'APE

- Présidentes : Melle MAROTTE Stéphanie et M DE LEMOS Fernando
- Secrétaires : Mme BARON Catherine et Mme PEREIRA OLIVEIRA Elodie
- Trésorières : Mme BARRIER Marie-Aude et M CONTE Sylvain

Retour sur le spectacle de Noël 2010 des élèves de l'école

Mardi 14 décembre, après l'accueil des enfants et de leurs parents, la soirée a commencé par le magnifique numéro d'illusion et de prestidigitation de M MANEVY (*photo ci-contre*) l'un des parents d'élèves. S'en suivirent des chants de Noël, en anglais et en français, par les élèves sous la conduite des enseignantes. Répondant à l'appel des enfants, le père Noël fit une entrée remarquable sous les applaudissements. Les enfants étaient émerveillés, des sourires, des attitudes de joie, et pour certains d'étonnement. La distribution des cadeaux effectuée, le père Noël rejoignit son traineau pour continuer sa tournée. Après son départ, les parents ont partagé un apéritif dînatoire.
L'APE remercie Monsieur le Maire et ses conseillers, les enseignantes et M MANEVY qui ont permis le bon déroulement de la fête de Noël des enfants, sans oublier toute l'équipe de l'APE.
Prochains rendez-vous :
- Dimanche 13 février 2011 pour le loto,
- Dimanche 10 avril 2011 pour le vide grenier,
- Samedi 25 juin 2011 pour la fête de l'école.

L'APE vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.
Stéphanie, Présidente de l'APE

Association « Les Compagnons de Marcoin »

L'Association des Compagnons de Marcoin œuvre pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel de la commune.
En 2010, comme les années précédentes, l'association s'est investie dans un certain nombre d'actions, telles que :

- Déversement d'alevins de truites dans les ruisseaux de la commune, les alevins sont fournis par l'intermédiaire du Conseil général.
- Opération « Nettoyons la Nature » en partenariat avec les magasins Leclerc, le 25 septembre, pour un nettoyage dans des conditions difficiles du ravin dit de *Calovas* (*voir photos en page 11*).
- Le 4 décembre une journée au profit de l'AFM Téléthon pour la 7ème année, en salle polyvalente de Malauzat, avec des animations permanentes et dont tous les bénéfices, 1 700 euros, ont été entièrement reversés à l'AFM (*voir photos ci-contre et en page 12*).
- Partenariat tout au long de l'année avec le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne et plus précisément, pour l'organisation d'une conférence le 23 avril 2010 à Malauzat sur la *Biodiversité de la colline de Mirabel/Bourrasol/Marcoin.*

Pour plus de renseignements : M. Bernard Collin, Tél. 04.73.87.28.18, Président de l'Association.

Echos des quartiers : Photos et textes de Michelle Dulac, Michel Masson & Louis Veiga

C'est en 1999 que fut lancé la première Fête des voisins à Paris.
Dès 2000, cette initiative s'est ensuite développée dans toute la France.
Précédemment elle avait lieu le dernier mardi de mai de chaque année.
À partir de 2010, la fête est organisée le dernier vendredi du mois de mai.

Que ce soit Chemin de la Ronzière ou Rue du Tureau, les objectifs de rapprochement, convivialité et cordialité ont été atteints.
Quoi de plus naturel que de venir faire connaissance avec son proche voisinage et mettre un nom sur un visage ou un visage sur un nom.
Autour d'un buffet champêtre préparé par l'ensemble des convives, c'est sur un fond de gaîté que chacun a pu échanger sur tout et sur rien, mais jamais rien de banal, et grâce à cette ambiance là, il a été permis de faire des rencontres que nul n'aurait imaginé ou tenté si l'occasion n'avait pas été provoquée.

Activités du CCAS en 2010

Activités CCAS : Crédit texte Danielle Auzillon & Roger Trioux - Photos Suzanne Marie & Roger Trioux

Le 16 janvier, le CCAS avait organisé son traditionnel déjeuner des voeux du nouvel an aux aînés de Malauzat dans l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail "l'Envolée" dans la zone artisanale de Layat au nord de Riom.
Une soixantaine de convives avec leurs invités avait répondu présent à cette invitation.
Danielle Auzillon et Jean-Louis Laudouze membres du Conseil d'administration du CCAS ont souhaité la bienvenue à tous et présenté les voeux du CCAS.
Coup de chapeau au personnel de "l'Envolée" pour la qualité de leur accueil et de leur service ainsi que pour la qualité des mets servis.

Le mardi 14 septembre, nouvelle sortie pour les ainés de la commune, mais cette fois pour un voyage dans le Cantal à Coltines, sous un beau soleil automnal. Au programme, le matin, une visite très intéressante d'une ancienne ferme typique du XVIIème siècle et, l'après midi, une découverte insolite de la réserve animalière de Tréluce en véhicule "4x4". Le déjeuner, dans une auberge, a été particulièrement apprécié par les amateurs de truffade ou de pieds de cochon. Prochain rendez-vous du CCAS, le 15 janvier 2011 pour le traditionnel déjeuner des voeux du nouvel an aux aînés.

Commémorations et cérémonies : Crédit photos Sylviane Flandin & Roger Trioux

Calendrier des collectes 2011

Malauzat

SBA
Ensemble au service de l'environnement
COLLECTE DES DÉCHETS

Jours de collecte des ordures ménagères

ordures ménagères

Jours de collecte sélective des emballages recyclables

collecte sélective

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 S Férié	1 M	1 M	1 V	1 D Férié	1 M
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J Férié
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D Férié	8 M
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L Férié
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J
17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J
24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V
25 M	25 V	25 V	25 L Férié	25 M	25 S
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M
29 S		29 M	29 V	29 D	29 M
30 D		30 M	30 S	30 L	30 J
31 L		31 J		31 M	

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 V	1 L	1 J	1 S	1 M Férié	1 J
2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 D	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
4 L	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 M	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 V	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J
9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 D	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S
11 L	11 J	11 D	11 M	11 V Férié	11 D
12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 M	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 J Férié	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M
15 V	15 L Férié	15 J	15 S	15 M	15 J
16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 D	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S
18 L	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 M	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 V	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 D	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S
25 L	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D Férié
26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 M	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 V	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J
30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 D	31 M		31 L		31 S

Toutes les collectes sont organisées l'après-midi entre 13h30 et 22h15. Vous avez donc jusqu'à 13h pour sortir vos bacs. Toutefois, nous vous conseillons de les sortir la veille au soir.

Pour la collecte, merci de bien respecter les points de présentation et de présenter votre bac les poignées dirigées vers la chaussée.

Les collectes prévues les jours fériés sont assurées le mercredi de la semaine correspondante.

Pour toute information, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.sba63.fr

Déchèterie de Volvic
Chemin des Prades – Section Champloup
Tél. fixe : 04 73 33 86 55 - portable : 06 14 71 89 32
Ouverte du mardi au samedi inclus
Horaires d'été de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
Horaires d'hiver de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00